

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DOUBLETTES FEMMES 10 MARS 2018 à Grasse Pétanque

**Le CERTIFICAT MEDICAL
SERA EXIGE**

ATTENTION !!!

**HAUT IDENTIQUE
DES LA PREMIERE PARTIE**

Il sera demandé à chaque participante 3 euros en faveur des Jeunes au dépôt des licences.

La liste des participantes sera consultable sur le site du comité dès le jeudi soir. **Les responsables des clubs auront en charge la vérification de ces inscriptions qui pourront être modifiées, rajoutées ou annulées jusqu'au vendredi soir.** Le tirage sera publié le vendredi sur le site et ne pourra plus être modifié.

RAPPELS : ART. 11 - Tout joueur s'étant inscrit ou à un championnat départemental ou qualificatif sera tenu d'y participer : en cas d'absence sans justificatif fourni dans les 3 jours le joueur s'expose à des sanctions sportives. De même tout joueur s'étant qualifié pour un championnat ou qualificatif sera tenu d'y participer. En cas d'absence sans justificatif fourni dans les 3 jours le joueur s'expose à des sanctions disciplinaires.

ART. 14 - Tenues du bas : Le port du short ou bermuda est interdit dans tous les Qualificatifs et Championnats Départementaux, de Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur, Championnats de France. Les pantalons (pantacourt) et jupes en dessous du genou sont autorisés à condition qu'ils soient de couleurs unies, sans fantaisies. **Les blue-jeans (de couleur bleue) sont interdits aux qualificatifs et championnats départementaux**, à la Ligue et aux Championnats de France.

Nombre total d'équipes engagées

N°	NOMS	PRENOMS	LICENCE N°	Club (n° affiliation)

FICHE D'INSCRIPTIONS à adresser par fax, e-mail (ou à remettre) au siège social du CDAM avant et au plus tard le 07 Mars par le CLUB.

N° de fax= 04 93 71 97 63

E-mail = cd06@petanque.fr

Une permanence sera assurée le 07 mars 2018 jusqu'à 18 heures